

JANVIER - FÉVRIER - MARS 2009

Journal trimestriel de l'Agence Nationale
de Lutte Contre l'Illettrisme

DOSSIER SPÉCIAL

SUR TOUS LES CONTINENTS, PRÉVENIR ET LUTTER CONTRE L'ILLETTRISME, C'EST AUSSI RENDRE L'ALPHABÉTISATION DURABLE.



Les 11, 12 et 13 février 2009 à Lyon, l'ANLCI a organisé, à la demande de l'UNESCO et avec d'autres partenaires, la conférence préparatoire des pays de la francophonie au sommet des Nations Unies sur l'éducation des adultes (CONFINTEA VI, Belem 6 au 9 mai 2009). Ici Mamadou N'Doye, expert international, ancien ministre de l'Education du Sénégal.



Retrouvez dans ce numéro
l'actualité de la lutte contre
l'illettrisme dans les régions
d'outremer (pages 14 et 15)



Fonds social européen

Forum permanent des pratiques 3

Journal de bord du Forum Permanent des Pratiques 3 : lancement du blog

Dossier Spécial 4

Prévenir et lutter contre l'illettrisme pour rendre l'alphabétisation durable : Lyon 11, 12 et 13 février 2009

Entreprise 10

Actualité 12

Agenda 13

En région 14

Spécial régions d'Outremer

en bref

Retrouvez
sur le portail
en Région du site
www.anlci.gouv.fr
tous les contacts
et actualités
des régions

Dernière minute

15 avril 2009

Provence Alpes Côte d'Azur

Journée régionale AFEV – ANLCI du refus de l'échec scolaire.

Dans le cadre de la journée nationale du refus de l'échec scolaire que propose depuis l'année dernière l'AFEV (association de la fondation étudiante pour la ville), en partenariat avec l'ANLCI, France 5, et d'autres acteurs, la mission régionale de lutte contre l'illettrisme en PACA a organisé une demi-journée d'échanges sur le refus de l'échec scolaire, le Mercredi 15 avril 2009 au Palais Longchamp, Musée d'Histoire Naturelle de Marseille avec des partenaires comme l'APFEE (association pour favoriser l'Egalité des chances à l'Ecole), l'EPFF (Espace Pédagogie Formation France), la Mission socio-éducative pour la réussite scolaire, afin de valoriser les actions, de favoriser les échanges avec les familles autour du thème « lien familles – école ». Au niveau départemental 15 groupes de parents visant à faire émerger leurs paroles sur la thématique famille /école se sont constitués.

La journée nationale du refus de l'échec scolaire est annoncée le 23 septembre 2009 à Paris.

Pour connaître le programme : page Paca, rubrique En région du site www.anlci.gouv.fr

Voir aussi : www.afev.org





Chercher, trouver, faire connaître ce qui marche

Le journal de bord du Forum Permanent des Pratiques 3

Durant le premier trimestre 2009, onze régions ont lancé la troisième phase du Forum Permanent des Pratiques sur leurs territoires : Alsace, Aquitaine, Basse Normandie, Haute Normandie, Ile de France, Limousin, Lorraine, Provence Alpes Côte d'Azur, Pays de la Loire, Picardie et La Réunion.

Sous l'invitation du chargé de mission régional ANLCI, et en présence des référents thématiques nationaux, il s'agissait de réunir les acteurs des structures sélectionnées pour engager ce processus en région, définir le calendrier de travail qui permettra de « disséquer » la bonne pratique choisie, jusqu'aux rencontres régionales qui prendront place dès septembre 2009.

Pour cette troisième étape de travail, les pratiques retenues dans chaque région se sont centrées sur trois thématiques principales: prévention, insertion des jeunes, évolution professionnelle (à retrouver sur www.anlci.gouv.fr et journal Anlci Infos 11).



Et pour aller plus loin en terme d'échanges d'expériences, de mutualisation et de valorisation de ce travail sur chaque territoire, un journal de bord sera proposé, sous forme de blog, à l'adresse suivante :

www.blog.fpp.anlci.fr

On pourra retrouver, à partir d'une région ou sous l'entrée thématique, l'état d'avancement des travaux, les productions, rapports, comptes-rendus déjà publiés, et toutes les contributions recueillies auprès des groupes et experts.

Cet espace collaboratif complètera les informations déjà disponibles sur le site www.anlci.gouv.fr, et facilitera, nous l'espérons, le travail de chacun.

Parmi les plateformes proposées sur internet pour partager les travaux du Forum :

L'exemple du site du Centre Ressources Illettrisme Provence Alpes Côte d'Azur : www.illettrisme.org



La rubrique Forum des Pratiques du site du CRI PACA propose de découvrir et de partager le travail engagé notamment autour de la pratique retenue lors de la deuxième phase de travail du Forum :

«Développer des actions destinées aux enfants et aux adultes/parents pour prévenir l'illettrisme».

Vous y retrouvez les enjeux, les acteurs, le suivi des travaux du groupe régional, jusqu'aux rencontres départementales et régionale, avec toutes les productions associées. Ce portail a été présenté par Franck Dantzer, directeur du Centre Ressources, à l'occasion de la rencontre exceptionnelle de toutes les instances de l'ANLCI le 12 février dernier (voir page 12).



Photo : Guylaine Costantino, chargée de mission régionale ANLCI en PACA, et Franck Dantzer, directeur du CRI PACA.

Plus d'informations : www.illettrisme.org, Estelle CAYLA (estelle.paca@illettrisme.org), Franck DANTZER (franck.paca@illettrisme.org), CRI PACA, 3, cours Joseph Thierry 13001 Marseille, Tel : 04 91 08 49 89



Fonds social européen

PRÉVENIR ET LUTTER CONTRE L'ILLETTRISME POUR RENDRE L'ALPHABÉTISATION DURABLE

Les 11, 12 et 13 février à Lyon :

une conférence déterminante pour préparer le sommet
CONFINTEA VI, sur l'éducation des adultes, à Belem
(Brésil) du 6 au 9 mai 2009

A la demande du directeur général de l'UNESCO, l'Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme, en partenariat avec la Commission Française pour l'UNESCO, l'Organisation Internationale de la Francophonie, l'Institut de l'Unesco pour l'apprentissage tout au long de la vie et d'autres partenaires, a organisé une rencontre des pays de la francophonie préparatoire au sommet des Nations Unies (Education des adultes, CONFINTEA – Brésil mai 2009).

Le thème proposé par l'ANLCI, **pour une alphabétisation durable : prévenir et lutter contre l'illettrisme**, avait pour objectif d'attirer l'attention sur un problème trop souvent sous-estimé : la montée dans les pays industrialisés, émergents ou en voie de développement de l'illettrisme ou analphabétisme de retour. Quand les compétences de base que l'on croyait acquises lors de la scolarisation ou de l'alphabétisation s'effritent, disparaissent, et ne sont

des pratiques qui réussissent pour démontrer que ces situations ne sont pas une fatalité et que nous pouvons rendre l'alphabétisation durable sur tous les continents.

Trois grands parcours, composés d'une table ronde plénière et d'ateliers, (voir page 8) ont préparé des recommandations pour agir :

- dans la vie quotidienne
- dans la vie professionnelle
- dans la vie sociale, culturelle, citoyenne

10 ans après le Forum de Dakar, une priorité : rendre l'alphabétisation durable

Depuis le Forum International de Dakar en 2000 sur l'Education pour tous, un effort très important a été accompli dans de nombreux pays à travers le monde pour atteindre l'éducation pour tous en 2015. Cependant, de nombreux efforts restent à faire. On constate en effet, même dans des pays comme la France de longue tradition de scolarisation, qu'un nombre trop important de jeunes, d'adultes qui ont pourtant été scolarisés, alphabétisés, se retrouvent à un moment de leur vie, privés des compétences de base, lire, écrire, compter dans des situations simples de la vie quotidienne : lire une consigne de travail, d'hygiène, de sécurité, un plan, faire un calcul simple, prendre un médicament, lire le carnet de liaison avec l'école de son enfant, retirer seul un ticket ou de l'argent d'un distributeur automatique...

Ousmane Samba
MAMADOU, Ministre
de l'Education
Nationale du Niger,
représentant la
CONFEMEN
© David Gastinaux



Séance d'ouverture, mercredi
10 février à l'ENS Sciences.

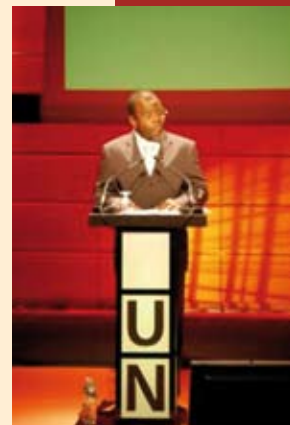
Quelques chiffres

41 pays de la francophonie représentés,

17 ministres de l'éducation ou de l'enseignement de pays de la francophonie présents, qui ont activement participé aux tables rondes et aux travaux en ateliers,

Plus de 450 participants présents pour ces trois journées

plus mobilisables dans différentes situations de la vie. Lors de la conférence, les intervenants ont pu présenter les problèmes créés par l'illettrisme ou l'analphabétisme de retour, leurs conséquences sur la vie quotidienne, familiale, sociale, professionnelle dans tous ses aspects, mais aussi mettre en lumière des solutions,





Séance de clôture, 13 février à la Cité internationale de Lyon, parmi les grands témoins : Muriel Penicaud, Directrice Générale des Ressources Humaines du Groupe Danone, Mamadou N'Doye, expert international, ancien Ministre de l'Éducation du Sénégal et Ahlin Byll Cataria, secrétaire exécutif de l'Association pour le développement de l'éducation en Afrique.



On imagine les conséquences sur le plan de l'emploi, de l'hygiène, de la nutrition, de la santé, de la vie familiale, de l'environnement. Des messages simples que l'on croit pris en compte par ceux qui les ont reçus ne le sont en fait pas du tout car ils n'ont pu les lire. C'est que, contrairement aux idées reçues, les compétences de base ne sont pas pour tous, acquises une fois pour toutes : elles peuvent s'effriter, s'amenuiser et demander à être maintenues, consolidées et renouvelées.

La moitié travaille, la moitié a plus de 45 ans, plus de 50% vit en zone rurale ou faiblement peuplée et enfin près de 80% parlait uniquement le Français à l'âge de 5 ans. La redoutable confusion entre illettrisme et apprentissage d'une langue étrangère, fut-ce le Français, a été à l'origine de bien des erreurs de stratégie.

Alphabétisation, scolarisation, prévention et lutte contre l'illettrisme, c'est-à-dire apprentissage, consolidation de la base de la base doivent s'inscrire dans une préoccupation commune et continue des décideurs et dans les politiques d'éducation pour tous, tout au long de la vie.

durable, chacun des trois grands thèmes a été introduit par une table ronde de décideurs politiques et responsables accompagnés de ministres chargés de réagir à leur présentation. Ont suivi douze ateliers sur les diverses facettes de ces trois grands thèmes.

3 millions de personnes concernées en France par l'illettrisme

C'est pourquoi, comme l'a rappelé Marie-Thérèse Geffroy lors de la séance d'ouverture de cette rencontre des pays de la francophonie membres de l'UNESCO, il est important de conjuguer désormais avec Alphabétisation, Prévention et Lutte contre l'illettrisme pour s'assurer que l'alphabetisation soit effectivement durable. N'oublions pas que 3 millions de personnes en France, qui ont été pourtant scolarisées, et dont la situation ne correspond pas aux idées reçues, sont en situation d'illettrisme.

Les pays francophones au cœur des recommandations internationales

La déclaration des Nations Unies pour l'Alphabetisation a réaffirmé la place de l'alphabetisation comme fondation du droit humain fondamental à l'éducation. Dès l'ouverture de la conférence, pour souligner toute l'importance des enjeux, et l'orientation des réflexions à partager durant ces trois jours, Mamadou N'Doye, ancien ministre de l'éducation au Sénégal, expert sur les questions d'éducation et d'alphabetisation, a présenté en quelques mots, selon lui, l'un des objectifs au cœur des travaux : « il me paraît essentiel que la Francophonie pèse plus et mieux sur les débats internationaux qui influencent les conceptions et les pratiques de l'éducation dans le monde. » (voir également entretien dans ce journal et capsule audiovisuelle Cap Canal - Anlci sur www.anlci.gouv.fr)

Après que Mamadou N'Doye a pu dégager la richesse et les enjeux de la problématique de l'alphabetisation



Lancement officiel du portail www.google.fr/literacy en partenariat avec l'Unesco, Litcam et l'Anlci le 12 février 2009

Mais, comme l'a constaté Suzy Halimi, grand rapporteur de la conférence : « la séparation en atelier n'a nullement signifié cloisonnement : au contraire on a vu se dégager des rapports des lignes de convergence, des préoccupations identiques complémentaires, les mêmes mots clés. »

A partir des questions posées aux participants lors de ces ateliers, le souhait partagé était d'être aussi concret que possible, de formuler des recommandations pour permettre le passage à l'action, et d'échanger des expériences et des exemples de bonnes pratiques.



Suzy Halimi, rapporteur général

Le stand JAPD animé par le bureau du Service national dans les locaux de l'INRP

A l'occasion de cette conférence préparatoire à CONFINTEA organisée par l'ANLCI à Lyon avec l'UNESCO, nous avons convié nos partenaires du ministère de la Défense, (Bureau du Service National), pour qu'ils puissent proposer à ceux qui le souhaitent, tout au long de la rencontre, de passer les tests auxquels sont soumis les jeunes français de 17 ans lors de la Journée d'Appel de Préparation à la Défense (JAPD).

De nombreux participants, dont certains ministres francophones, se sont prêtés à l'exercice, mesurant ainsi plus concrètement la nature de ces tests qui permettent chaque année de savoir combien de jeunes sont en difficulté avec l'écrit.

Rappelons que pour l'année 2007, la JAPD a permis de savoir que 4,9 % des jeunes de 17 ans sont en situation d'illettrisme.

Voir plaquette *Combien, pour les chiffres JAPD et l'exploitation de l'enquête Insee IVQ par l'ANLCI*, disponible sur demande auprès de l'ANLCI et sur le site.



Photo : Capitaine François NOLOT

Les principales recommandations

Aussi, après un travail commun de définition des mots clés au cœur des débats, et avec pour idée centrale la question de la **mutualisation des bonnes pratiques**, les recommandations portées au sommet de Belem pour ConfinteA 6 ont été présentées à tous lors de la séance de clôture par Madame Suzy Halimi, grand rapporteur, selon deux grands axes :

- les enjeux majeurs de l'alphabétisation durable,
- les acteurs de cette alphabétisation.

Notons que l'originalité de cette rencontre a été d'ouvrir la séance de clôture à de grands témoins pour les faire réagir aux recommandations élaborées au cours des deux journées de travail par les 17 ministres et 200 délégués des pays représentés.

Les enjeux majeurs :

1. La durabilité

Rendre l'alphabétisation pertinente, c'est-à-dire rendre pérennes les acquis de l'éducation, éviter l'effritement des connaissances :

- Intégrer à la notion d'éducation tout au long de la vie, le droit pour chacun d'accéder à l'éducation ou d'y revenir à tout moment de la vie pour acquérir ou parfaire ses connaissances, s'insérer ou progresser sur le marché de l'emploi ou tout simplement pour une meilleure qualité de la vie.
- Mettre en place des stratégies sur le long terme, partant du principe que le système éducatif constitue un continuum, de l'éducation du primaire base ou supérieur, en intégrant éducation formelle, non formelle et l'éducation acquise dans la vie quotidienne, sociale etc.
- Accompagner l'alphabétisation par la mise en place d'un environnement lettré (présence de l'écrit dans l'environnement familial, professionnel, social, et presse, publications, actions culturelles) sans quoi les acquis s'effriteraient avec le temps au lieu de se consolider.

2. la qualité : inséparable de la durabilité et condition de la pérennité.

- Ne pas établir de **hiérarchie entre l'éducation formelle** qui aboutit à un diplôme et veut ouvrir la porte de l'emploi **et l'alphabétisation des adultes** trop souvent considérée comme formation au rabais.

- «Ne pas légiférer à deux vitesses» : Proclamer l'**égale valeur des différents voies d'accès à la connaissance**.
- Définir des **indicateurs de qualité** dans la formation, y compris la formation des formateurs.

3. le développement

L'alphabétisation durable est facteur de développement :

Pour l'individu : elle lui permet d'acquérir, d'élargir ses connaissances et aussi de mieux s'insérer dans la société, mais aussi d'atteindre un meilleur épanouissement personnel,

Pour l'entreprise : elle accroît sa productivité, son rayonnement en ayant des ressources humaines de plus en plus qualifiées,

Pour le pays tout entier qui a besoin, à l'heure de la mondialisation et de l'évolution rapide des savoirs, de former ses citoyens au plus haut degré de compétence possible.

Au regard de l'importance de cet enjeu, **il convient que l'alphabétisation durable fédère** non seulement le ministère de l'éducation mais aussi, **de façon transversale**, des ministères comme ceux de la santé, de l'économie, du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle.

4. l'ouverture à l'autre, le vivre ensemble

C'est le rôle **important de la culture** dans l'épanouissement de l'individu, mais aussi pour le respect de la diversité culturelle, le respect de l'autre dans ses spécificités qui a été souligné partout. Il a été proposé d'inclure dans l'alphabétisation durable des modules sur les droits de l'Homme, la compréhension mutuelle, la culture de la paix.

L'importance des langues locales a été rappelée : la langue comme élément d'identité culturelle et à ce niveau, c'est la langue maternelle qui joue ce rôle et doit être privilégiée.

Mais la langue est aussi un outil d'accès à la connaissance, ce qui exige l'accès de tous aux langues de grande communication.

Cultiver le bilinguisme et, si possible le multilinguisme est nécessaire pour atteindre ce double objectif, pour avoir toutes les chances d'accéder à la société de la connaissance.

5. Alphabétisation durable et démocratie

Les grandes idées : le lien entre éducation et apprentissage de la liberté, et le fait de permettre à l'individu de faire ses propres choix.

L'alphabétisation permet à chacun de participer activement à la vie de la cité, de connaître ses droits assortis de devoirs, et de passer de la citoyenneté locale au statut de citoyen du monde.

Cela implique des enjeux considérables que doivent relever tous les acteurs.



Stand ANLCI à la cité internationale, diffusion des outils mis à disposition de tous

Les acteurs de l'alphabétisation durables

1. L'apprenant

On ne doit pas perdre de vue la grande diversité de ceux qui apprennent dans l'éducation tout au long de la vie. Tenir compte de cette diversité et adapter l'offre de formation à la demande conditionne la réussite des apprentissages. Mais il faut faire prendre conscience à chacun de l'intérêt, de l'importance de l'alphabétisation dans toutes les situations de la vie. Il est important d'utiliser les ressources offertes par les TIC – mais en concevant aussi des programmes dans la langue de l'apprenant, adaptés à ses besoins locaux.

2. Le formateur et les milieux de formation

Il convient de passer de l'alphabétiseur au formateur professionnel, de souligner le rôle de médiateur du formateur entre ceux qui le mandatent et son public. Il est important de former des formateurs de qualité, qualité établie à l'aune de paramètres clairement définis et reconnus. L'enseignement supérieur doit former les formateurs de l'alphabétisation durable. Le formateur doit préparer les apprenants à s'insérer harmonieusement dans la société, en tenant compte de leur diversité culturelle. Relier les programmes à la communauté locale tout en incluant les éléments qui favorisent une ouverture sur la nation et le monde. Il convient de faire de la RAE (reconnaissance des acquis d'expérience) le moyen privilégié de faire le point sur les connaissances et les compétences de l'apprenant pour lui permettre de passer au niveau supérieur.

3. les partenaires: famille, environnement, entreprise et partenaires sociaux

Il est important d'associer la famille aux différents stades de l'alphabétisation et de la post-alphabétisation, de travailler avec le monde de la santé et développer des outils de compréhension en matière d'hygiène, de nutrition, de forger des outils de langage commun avec les organismes de formation, le monde de l'entreprise et les partenaires sociaux,

4. les instances gouvernementales

L'Etat doit pleinement assumer son rôle aux multiples facettes : Accorder la priorité à l'investissement dans la connaissance et la formation dans une perspective d'éducation pour tous, tout au long de la vie comme facteur de développement, S'attacher au **financement de l'alphabétisation durable**, sans perdre de vue que l'ignorance coûte plus cher que l'investissement dans la compétence, A l'état revient le rôle d'**impulser** ces politiques et par la même de faire les choix nécessaires en procédant aux arbitrages indispensables,

C'est aussi à lui de jouer le rôle de régulateur pour préserver dans l'entreprise l'équilibre entre les exigences économiques et le respect des acquis sociaux,

L'Etat et les collectivités locales :

La décentralisation doit être pensée pour respecter et promouvoir la dimension locale, dans l'utilisation des langues locales notamment, Promotion d'une culture nationale : il s'agit de favoriser au départ les apprentissages bilingues et si possible multilingues pour aller ensuite vers la langue officielle ou de communication,



Séance de clôture, réactions des grands témoins (ici Philippe Meirieu) après la présentation des recommandations

Etablir une bonne articulation et complémentarité entre les politiques nationales et les stratégies de développement régional d'alphabétisation et d'éducation.



Les ministres de l'éducation présents ont activement participé aux travaux, ici aux cotés de Roland Debbasch, Recteur de l'Académie de Lyon

5. L'UNESCO

L'UNESCO doit convaincre les gouvernements de la pertinence d'une alphabétisation durable qui s'intègre dans la stratégie d'éducation pour tous, et considérer l'opportunité de préparer un instrument international sur la reconnaissance des acquis de l'expérience, facteur indispensable de l'éducation tout au long de la vie, afin d'offrir un cadre de référence au développement de dispositifs de reconnaissance.

Ministres et personnalités qui ont participé aux travaux :

- Kamaliddine AFRAITANE**, Ministre de l'Education Nationale, de l'Alphabétisation, de l'Enseignement supérieur et de la recherche (COMORES)
Hapsita ALBOUKHARI, Secrétaire d'Etat à l'Education chargée de l'enseignement de base/Chef de délégation (TCHAD)
Marie-Odile BONKOUNGOU, Ministre de l'Enseignement de base et de l'alphabétisation (BURKINA FASO)
Lytou BOUAPAO, Vice-ministre de l'éducation (République Démocratique Populaire du Laos)
Docteur Vasani Kumar BUNWAREE, Ministre de l'éducation, de la culture et des ressources humaines (ILE MAURICE)
Chap CHEY, Secrétaire d'Etat (CAMBODGE)
Adiza HIMA, Secrétaire générale de la Confemen (SENEGAL)
Niamayoua KAMA, Ministre chef de la délégation congolaise CONGO BRAZAVILLE
Ousmane Samba MAMADOU, Ministre de l'Education Nationale (NIGER)
Michel MENGA, Ministre de l'éducation nationale (GABON)
Yves-Madow NAGOU, Ministre des enseignements primaire, secondaire (TOGO)
Mukaddes Yusuf NALBANT, Vice-Ministre de l'enseignement et de la science (BULGARIE)
Arestides OCANTE DA SILVA, Ministre de l'Education, la Jeunesse, la Culture et les Sports (GUINEE BISSAU)
Ambroise ZAWA, Ministre de l'Education Nationale, de l'Alphabétisation, de l'Enseignement supérieur et de la rech. (REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE)
Rose GAHIRU, Ministre de l'enseignement des métiers, de la formation professionnelle et de l'alphabétisation (BURUNDI)
Kaba ROUGUI BARRY, Ministre de l'enseignement pré-universitaire (GUINEE)
Abama HAMAN, Ministre de l'Education nationale (CAMEROUN)

Grand Rapporteur : Suzy Halimi

Autres personnalités et grands témoins

- Alain JOYANDET**, Secrétaire d'Etat chargé de la coopération et de la Francophonie (intervention filmée)
Adama OUANE, Directeur de l'Institut de l'Unesco pour l'Apprentissage tout au Long de la vie (UIL),
Philippe CANTRAINE, Organisation Internationale de la Francophonie,
Jean FAVIER, Président de la Commission Française pour l'UNESCO,
Mamadou N'DOYE, expert international, Ancien Ministre du Sénégal,
Didier-Roland TABUTEAU, Directeur de la Fondation Caisses d'Epargne pour la solidarité,
Muriel PENICAUD, Directrice Générale des Ressources Humaines du Groupe Danone,
Philippe MEIRIEU, Professeur des universités Directeur de Cap Canal,
Vincent MERLE, Professeur au CNAM,
Ahlin BYLL CATARIA, Secrétaire exécutif de l'Association pour le développement de l'éducation en Afrique (ADEA)
Roland DEBBASCH, Recteur de l'Académie de Lyon, pour le ministre de l'Education (France)

Points de vue et Entretiens



Adama OUANE, Directeur de l'institut pour l'éducation tout au long de la vie pour l'Unesco.

Il ne faut pas négliger l'éducation dans la gestion de la crise économique.

C'est un contexte particulier depuis quelques mois par rapport à ce défi de l'alphabétisation durable. (...)

En fait, la solution à la crise passe par l'éducation et à la base de cette l'éducation, il y a l'alphabétisation. Si nous voulons que des hommes et des femmes à travers le monde puissent continuer à améliorer leur vie, à produire, il faut une masse critique de gens dont les capacités, les compétences soient développées pour leur permettre de faire face à leur situation, pour pouvoir produire, mieux gérer, partager aussi les questions fondamentales auxquelles la société est confrontée. Donc, l'alphabétisation est un outil fondamental : c'est un facteur de croissance, de développement, et des études empiriques, avérées démontrent son utilité en matière de santé notamment, les économies que cela peut représenter pour la sécurité sociale, pour les caisses de retraites, sont énormes.

L'acquisition de compétences et de valeurs nouvelles est un processus complexe qui recouvre la vie dans toute sa longueur mais aussi dans toute sa largeur, dans sa profondeur même.

Lieux de vie d'éducation, de formation, d'apprentissage... Quand nous disons « éducation tout au long de la vie », on doit penser aussi aux lieux de vie, de production, à l'école, à la famille, sur le lieu de travail, à travers les médias, ce sont des lieux au sein desquels nous apprenons, et où nous appliquons ce que nous apprenons, pour participer à la vie de la cité. Tous les espaces de vie qu'ils soient sociaux, familiaux, éducatifs, culturels, professionnels sont concernés.

Aujourd'hui, même si l'école est très importante, elle ne peut pas tout, toute seule. Il faut tenir compte aussi de l'environnement extérieur, de ce qui est à côté de l'école, à l'extérieur de l'école, c'est le concept d'éducation tout au long de la vie qui épouse cette idée là, parce qu'en fait, l'école n'est qu'un moment, un lieu infime dans la vie des individus. Dans le système d'apprentissage, (...) c'est un moment dans la journée, avant l'école on est dans la famille, après l'école on est dans la communauté, sur des lieux de loisirs, et tous ces lieux sont des lieux d'apprentissage et de formation. Le concept d'éducation tout au long de la vie essaie justement de situer l'école comme étant un segment, un vecteur, un lieu de cet apprentissage. (...) Cette école aussi doit être changeante parce que la vie évolue, les contenus de formation, les méthodes, doivent être constamment mis à jour.

Malgré la mise en place dans le monde occidental d'une scolarisation obligatoire, depuis très longtemps, nous avons 3 millions d'adultes, en France, par exemple, en situation d'illettrisme.

C'est la même problématique : ne pas penser que l'éducation se résume à l'école et ne pas penser que l'école, c'est le lieu d'alphabétisation par excellence, et qu'une fois que l'on a acquis l'alphabétisation, c'est acquis à vie. Et c'est bien là la difficulté pour le grand public de comprendre que les gens qui ont une scolarisation gratuite, obligatoire, puissent être dans des situations d'illettrisme. On pensait qu'avec l'accès à l'école, le problème était résolu. Pourtant en dehors de l'école, il faut pouvoir continuer à maintenir, développer, à promouvoir, entretenir des compétences et même à en acquérir de nouvelles.



Marie-Odile BONKOUNGOU, Ministre de l'Enseignement de base et de l'alphabétisation (BURKINA FASO)

De nos jours, les politiques sectorielles en matière d'éducation ont beaucoup évolué dans les pays d'Afrique francophone, elles reposent sur une vision intégrée qui ne doit laisser aucune forme d'enseignement en marge.

Aujourd'hui lorsqu'on évoque le concept de l'éducation de base, il ne faut pas seulement y voir l'enseignement primaire, mais y ajouter l'alphabétisation et le post primaire. L'alphabétisation pour une raison simple, c'est qu'aujourd'hui aucun pays ne peut se développer si plus de 50% de sa population ne participe pas pleinement au processus de développement du fait de l'absence de compétences de base minimales pour leur permettre de prendre part activement à la mise en œuvre des différentes politiques. (...)

Je me réjouis de cette rencontre de Lyon, qui nous permet de mettre en exergue les problématiques majeures en matière d'éducation. Les attentes sont nombreuses, et en toutes choses, il faut savoir fixer des priorités. Le thème de la rencontre porte sur l'alphabétisation durable, comment prévenir et lutter contre l'illettrisme et l'analphabétisme de retour. C'est un thème d'importance majeure pour nos pays d'Afrique francophone où de nombreuses stratégies ont été développées et auront besoin d'être pérennisées.

Cette conférence de Lyon nous permet de mettre un accent particulier sur les pratiques qui ont réussi dans nos pays et sur les engagements que les gouvernements devraient prendre et aussi ceux que la communauté internationale devrait prendre pour accompagner les pays qui ont encore des problèmes, les pays qui n'auront pas la chance d'être au rendez vous de 2015 si des efforts particuliers ne sont pas faits. J'espère qu'au sortir de la rencontre de Lyon les ministres en charge de l'éducation que nous sommes auront une vision suffisamment claire pour avancer véritablement.

Pour aborder les problèmes posés par l'illettrisme ou l'analphabétisme de retour, douze ateliers ont été proposés à travers trois grands parcours :

La vie quotidienne :

Santé, hygiène et nutrition, Famille et scolarisation, Environnement, Milieu multilingue.

La vie professionnelle

Vie de l'entreprise, Production économique, Droits des citoyens, Technologies de l'information et de la communication, Reconnaissance des acquis de l'expérience.

La vie sociale, culturelle, citoyenne

Education tout au long de la vie, Action culturelle et ouverture à l'autre, Droits des citoyens.



Andrée RACINE, Ministère de l'Éducation, des loisirs et du sport (Québec)

Le problème de l'alphabétisation se pose également au Québec malheureusement : nous avons autour de 800 000 personnes qui sont au niveau 1 et 2 du classement de l'enquête internationale sur l'alphabétisation et les compétences des adultes, ce qui équivaut à peu près à moins de 9 ans de scolarité. Ces personnes là ont entre 16 et 65 ans, et ce ne sont pas nécessairement des personnes issues de l'immigration, malgré ce que l'on pense souvent, mais également des Québécois de souche. Ce sont des gens qui ont eu une scolarité normale mais qui néanmoins ont perdu l'usage de l'écrit. C'est surprenant car au Québec, l'éducation est obligatoire jusqu'à 16 ans depuis plus de 40 ans, mais pour différentes raisons, de décrochages scolaires, de troubles d'apprentissage qui n'ont pas été dépistés et qui amènent les gens à l'échec scolaire, la question du cycle de récurrence de l'analphabétisme de génération en génération se pose.

Alphabétisation et questions de santé : les rapports entre l'alphabétisation et la santé, c'est nouveau pour nous au Québec. Nous nous sommes penchés sur cette question particulière il y a environ 3 ans, et c'est bien le défi de demain, pour ne pas dire d'hier. Notre population est vieillissante, en 2004 plus de 36,2% de la population avait + de 50 ans.



MAMADOU N'DOYE, Ancien Ministre de l'Éducation du Sénégal, expert international sur les questions d'Éducation

Rappelons que la communauté internationale a souhaité fixer de nouvelles résolutions pour 2015, après le Forum de Dakar qui avait défini en 2000 six objectifs : Enseignement primaire complet pour tous les enfants, parité entre filles et garçons, diminution de moitié de l'analphabétisme, réponse aux besoins d'apprentissage des jeunes, amélioration de la qualité de l'éducation, développement des actions en direction de la petite enfance.

L'objectif qui montre des progrès visibles, c'est l'enseignement primaire. L'accès à l'enseignement primaire s'est développé dans beaucoup de pays, notamment dans les pays sous-développés, en Afrique particulièrement. Le rythme de croissance dans cette période entre 2000 et aujourd'hui tourne autour de 4% d'augmentation des effectifs, ce qui est un accroissement considérable. Par contre, lorsque qu'on examine les autres objectifs, liés à l'alphabétisation par exemple, les progrès restent trop peu significatifs. (...)

Je voulais souligner trois choses : la première, c'est que les pays francophones sont généralement, au sein des pays sous-développés, les pays les plus en retard en matière d'alphabétisation. Ainsi, si cette conférence arrivait à remobiliser ces pays et leurs gouvernements autour des objectifs d'alphabétisation des jeunes et des adultes notamment, cela serait déjà une grande contribution.

La deuxième chose, c'est que les pays francophones devraient apporter, à mon avis, une meilleure contribution en terme de recherches, de connaissances, et d'expériences sur les débats internationaux. J'espère donc que la mutualisation des expériences qui est proposée ici servira de contribution apportée par les pays francophones à la conférence internationale sur l'éducation des adultes au Brésil, CONFITEA VI, et l'une des dimensions importantes qui est attendue, c'est cette dimension humaniste dans l'éducation que la dominance Anglo-saxonne laisse trop souvent de côté.

Enfin le troisième élément, peut-être le plus important, c'est que cette rencontre puisse creuser le concept nouveau d'apprentissage durable, mesurer ses implications en terme de finalité de l'éducation mais également ses implications aussi bien dans la définition des contenus, le niveau des apprentissages, la qualité des apprentissages, et les démarches stratégiques pédagogiques qui permettent d'installer un apprentissage durable.

Les personnes peu scolarisées qui font face à la maladie se retrouvent souvent démunies devant des problèmes de communication avec le milieu de la santé, devant la « médication » à respecter, les rendez vous à prendre, ... Nous avons fait une étude exploratoire pour savoir ce qui se faisait au Québec et en Amérique du Nord : on s'aperçoit que chez les anglophones, il y a eu des outils fort intéressants. On note toute l'importance de la prévention, toute la question de la nutrition, et la nécessité d'associer le milieu de la santé à celui de l'éducation. Il faut que le personnel soit formé aux caractéristiques de ce qu'est une personne analphabète, formé à pouvoir communiquer avec elles de façon claire, simple et développer des outils de communication qui vont au-delà de l'écrit. (...)

Cette question de l'alphabétisation durable renvoie à la solidité de la formation initiale et aussi à l'accompagnement de la formation qui peut être donnée tout au long de la vie. Il faut un meilleur travail d'articulation entre les institutions scolaires et ce qui se passe après, c'est incontournable.



Grands témoins réagissant aux recommandations – Séance de clôture. De gauche à droite : Philippe MEIRIEU, Directeur de Cap Canal, Muriel PENICAUD, Directrice générale des ressources humaines du Groupe Danone, Mamadou N'DOYE, Ancien Ministre de l'éducation du Sénégal, Ahlin BYLL CATARIA, Secrétaire exécutif de l'ADEA, Vincent MERLE, Professeur au CNAM, Didier-Roland TABUTEAU, Directeur Général de la Fondation des Caisses d'Épargne pour la solidarité.

Muriel Penicaud, DGRH du groupe Danone

On parle de l'alphabétisation, de la lutte contre l'illettrisme, beaucoup comme un problème à résoudre, mais dans ce que j'entends (...), et c'est ma conviction, je vois autre chose, c'est un énorme problème économique et social, démocratique, à résoudre, mais c'est aussi un gisement d'opportunités extraordinaire en terme de développement économique et humain. Antoine Riboud qui était le premier président du groupe Danone en 1972 avait dit : « les ressources de la planète sont limitées mais les ressources de l'Homme sont inépuisables s'il est motivé ». Chez Danone (80 000 salariés, 700 millions de consommateurs dans 66 pays, 166 sites industriels), l'ensemble de la palette des questions posées ici nous concerne. (...) Je voudrais partager avec vous notre expérience. Nous avons un programme de formation interne intitulé « évolution ». En France, près de 1 000 salariés sont impliqués dans ce programme. Ce programme nous aide à démontrer à travers 3 enjeux pourquoi il est de l'intérêt de l'entreprise d'être partie prenante dans ce sujet. Le premier est un enjeu d'environnement : (...) si les agriculteurs, les transporteurs routiers, les consommateurs, les salariés, l'ensemble des compétences qui travaillent pour et avec nous, ne savent pas lire et écrire, il y a assez peu de chances pour que l'on puisse se développer. Le deuxième enjeu est un enjeu de qualité, de sécurité et de performance des entreprises : en effet, qualité, sécurité et performance sont des leviers stratégiques pour tous groupes industriels. Or, il est très difficile d'optimiser les démarches et programmes spécifiquement mis en place par les entreprises si les salariés ne savent pas lire/ écrire/ compter/ communiquer. Le troisième enjeu est un enjeu de changement : l'entreprise est un corps social qui évolue, se transforme, c'est un organisme vivant. Ces transformations structurantes peuvent être liées à des changements technologiques, des changements de produits, or l'illettrisme est un frein à ces transformations car il peut réduire à zéro l'employabilité et la capacité d'adaptabilité des salariés à suivre l'évolution des entreprises. (...)

**NOUVEAU : le référentiel des compétences clés
en situation professionnelle de l'ANLCI
a été rendu public le 17 mars 2009.**

**Retrouvez-le en téléchargement sur le site
www.anlci.gouv.fr**

25 février 2009

Le commerce de gros choisit de faire de l'accès aux compétences de base de ses salariés l'une de ses priorités

Signature de l'accord de partenariat entre la CPNEFP des commerces de gros et l'ANLCI, avec l'appui d'Intergros et de l'OCI.



De gauche à droite : Marie-Thérèse Geffroy, Directrice de l'ANLCI, Claude Trannois, Président de la Commission Paritaire Nationale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (CPNEFP) pour la Convention collective des Commerces de gros et Monsieur Jean-Charles Kitous Orsini, Vice Président

La Commission paritaire nationale pour l'emploi et la formation professionnelle (CPNEFP) de la convention collective des commerces de gros s'est tournée vers l'ANLCI à la suite de l'enquête menée auprès de 538 entreprises (50 000 salariés) au cours du premier semestre 2008 et qui a montré que 19 % de ces entreprises étaient conscientes que certains de leurs salariés ne maîtrisaient pas les savoirs élémentaires de base.

Ainsi, le 25 février dernier a été signé un accord cadre entre l'ANLCI et la CPNEFP des commerces de gros (la branche professionnelle compte plus de 300.000 salariés) pour travailler sur trois axes :

- Sensibiliser les entreprises et leurs salariés et soutenir la mise en place d'actions dans le cadre des plans régionaux de lutte contre l'illettrisme
- Améliorer la connaissance de l'offre de formation sur les savoirs élémentaires de base en lien avec les métiers,
- et enfin Outiller, Former des relais de proximité afin de conseiller les entreprises

Voir également : www.intergros.com

27 février 2009

UNIFAF se mobilise : accord cadre signé avec l'ANLCI

L'ANLCI a été associée à une réunion du bureau d'UNIFAF le 27 février dernier. Les termes de l'accord cadre signé avec Unifaf, l'organisme paritaire collecteur agréé (OPCA) de la branche sanitaire, sociale et médico-sociale, privée à but non lucratif, ont été entérinés à cette occasion.

La branche professionnelle couvre la situation de 650.000 personnes travaillant dans 16.500 structures y compris les établissements et services d'aide par le travail. L'accord cadre précise que «l'ANLCI et Unifaf mettent en commun leurs savoir faire et leur expérience pour rendre effective l'acquisition des compétences de base des salariés des établissements et services adhérant à Unifaf». Dans un premier temps les efforts porteront sur la sensibilisation des partenaires sociaux et des structures adhérentes à Unifaf.



De gauche à droite : Marie-Thérèse Geffroy, Directrice de l'ANLCI, Jean Pallière, directeur général d'Unifaf, Stéphane BARTHUEL, Président-Adjoint d'Unifaf, Unifaf-CRF, Michel CAPPELLETTI, Président d'Unifaf, CGT-FO

**Agir
dans les
entreprises**

12 mars 2009

Convention nationale des adhérents Uniformation : signature de l'accord cadre avec l'ANLCI.

Depuis 10 ans, Uniformation et ses adhérents participent de façon significative à la lutte contre l'illettrisme. Plus d'une centaine d'entreprises se sont mobilisées au profit de 2 500 salariés. 4 millions d'euros ont été consacrés à cette action, dont plus de 30 % venant des fonds mutualisés d'Uniformation.

Pour aller plus loin, Uniformation a lancé de nouvelles initiatives (Signature en 2008 d'une convention avec le réseau Chantier-Ecole concernant plusieurs régions expérimentales - Auvergne, Ile-de-France, Basse-Normandie, Poitou-Charentes et Paca.



Signature d'un important accord-cadre avec l'Anlci, développement des partenariats avec les conseils régionaux, les Directions régionales à l'emploi et à la formation professionnelle, le FSE et les organismes de formation, signatures de conventions multilatérales en Haute-Normandie et en Corse.

Un important travail sur l'évaluation des impacts des formations est conduit en ce moment en partenariat avec l'ANLCI.

Conférence annuelle
Uniformation 12/03/2009 (c)
Thierry Le Fouillé

Outil



La lettre du FAF. TT

« L'illettrisme, un enjeu pour le travail temporaire »

La lettre du Fonds d'Assurance Formation du Travail Temporaire propose pour février 2009 un numéro spécial Illettrisme qui témoigne de l'engagement de la commission paritaire nationale de l'emploi du travail temporaire sur ce champ. Comme le précise l'édito « les mutations industrielles et la période de crise que nous traversons pourraient toucher plus durement les salariés maîtrisant mal les savoirs de base si les entreprises du travail temporaire n'y sont pas attentives ».

Ce numéro propose donc une présentation claire des enjeux, les outils disponibles, les chiffres clés, les définitions essentielles, ainsi qu'entretiens et focus, etc.

Plus d'informations : Le FAF TT et vous, 01 53 35 70 00

A venir

Anlci Infos 13 (avril – mai- juin 2009) : dossier spécial Formation de base en entreprise

Au sommaire : les enjeux, le travail et le rôle de l'ANLCI sur ce champ, nature et priorités des accords cadre signés, les outils de sensibilisation, etc...

17 mars 2009

Rencontre GARF ANLCI sur la formation de base dans les entreprises



Une journée nationale a été organisée le GARF (Groupe des acteurs du développement des compétences en entreprise) et l'ANLCI (Agence nationale de lutte contre l'illettrisme) le 17 mars dernier à la Cité Internationale Universitaire de Paris.

Cette journée, qui a rencontré un grand succès, puisqu'elle a réuni près de 300 participants, a permis de travailler en atelier pour apporter des réponses concrètes à des questions telles que : comment les entreprises peuvent-elles favoriser la réussite des salariés en difficulté avec les compétences de base ? Comment accompagner les transitions professionnelles ? Avec quels outils ? Comment anticiper les mutations au niveau des entreprises et des territoires et coordonner les interventions afin de proposer aux personnes un parcours cohérent et continu ? Comment construire des solutions de qualification adaptées et durables ?

Le réseau du GARF, qui est composé de responsables de la formation, des ressources humaines, etc, au sein des entreprises, et de nombreux acteurs et partenaires des deux réseaux, ont répondu à cette invitation pour échanger sur les pratiques, et aider les entreprises, aujourd'hui confrontées à des changements, à bâtir des stratégies Ressources Humaines dont l'accent porte sur l'optimisation des performances de leur organisation, le développement des compétences, la gestion des potentiels des salariés.

Plus d'infos : www.garf.asso.fr

Le Centre National de la Fonction Publique Territoriale et l'ANLCI renouvellent leur partenariat

Depuis 2004, le CNFPT et l'ANLCI ont signé un accord cadre, dont le bilan, récemment publié, a mis en évidence un accroissement significatif des actions en direction des agents des collectivités territoriales puisqu'à ce jour 21 délégations régionales du CNFPT ont développé une offre de sensibilisation et de formation (4 seulement le proposaient en 2004). Désormais, plus de 3.000 agents bénéficient d'une formation de base chaque année (pour 500 en 2004). Le développement de ces actions a mis en évidence les besoins des collectivités en matière de communication interne et de sensibilisation de tous les acteurs (élus, directeurs, encadrement de proximité), des besoins en matière d'identification des agents en situation d'illettrisme en évitant une stigmatisation des personnes et de nouvelles attentes en ce qui concerne la maîtrise d'ouvrage lors de la mise en place des actions.

En prenant appui sur ce bon bilan, le CNFPT et l'ANLCI ont décidé de poursuivre leur collaboration en signant une nouvelle convention pour la période 2009-2012.

Pour plus d'informations : voir aussi le guide CNFPT «La lutte contre l'illettrisme dans les collectivités».

Contact : Karine Tirel, Pôle de compétences Formation professionnelle et Apprentissage, CNFPT - 01.55.27.42.90 - karine.tirel@cnfpt.fr

12 février à l'occasion de la conférence internationale : réunion exceptionnelle des instances de l'ANLCI



L'ANLCI a saisi cette opportunité pour convier les représentants de ses instances (chargés de mission régionaux, centres ressources illettrisme, membres du conseil d'administration, du comité consultatif et du comité scientifique

et de l'évaluation) à une réunion exceptionnelle et leur permettre de participer à la table ronde «Alphabétisation durable et vie sociale, citoyenne et culturelle» du jeudi 12, ainsi qu'à la matinée de clôture de vendredi 13 février à la Cité internationale.

Un premier bilan du plan d'action 2008-2010 de l'ANLCI a été dressé et illustré par des témoignages d'acteurs et de membres de l'ANLCI :

1 La mesure de l'illettrisme

En 2010-2011, il est prévu que l'ANLCI co-pilote avec l'INSEE une nouvelle enquête IVQ. Pour illustrer l'importance de ces données chiffrées, des représentants de fondations partenaires (Orange, Solidarité SNCF) sont venus expliquer à tous comment cette enquête leur a permis d'affiner, voire de repenser certains de leurs appels à projets (pour mieux prendre en compte par exemple les zones rurales, car l'enquête révèle que plus de la moitié des personnes en situation d'illettrisme vit de zone rurale ou faiblement peuplées).

2 Les plans régionaux de lutte contre l'illettrisme

A ce jour, 18 plans régionaux ont été signés, certains, comme ceux du Limousin, d'Alsace et de Picardie étant en renouvellement. L'exemple de l'Ile de France : Le plan régional de lutte contre l'illettrisme a été signé fin 2008 en Ile de France. Le Conseil régional a affirmé son engagement aux côtés de l'Etat, 460 000 Franciliens étant apparus en situation d'illettrisme et 960 000 en difficulté par rapport aux savoirs de base.

3 Les actions éducatives familiales

Dans le cadre de l'«appel à expérimentations sociales» lancé par le Haut commissaire aux solidarités actives (voir Anlci infos 11), l'ANLCI a présenté à tous ses membres ses Actions Éducatives Familiales sur trois sites, de 2008 à 2010.

Présentation des conventions de partenariat renforcé signées entre l'ANLCI et des membres de son comité consultatif : la Ligue de l'Enseignement, l'Union Nationale des Associations Familiales, en cours avec la CNAF, la FNEPE et la fédération des centres sociaux.

4 Elaboration d'un référentiel des compétences clés en situation professionnelle

L'ANLCI a présenté le référentiel des compétences clés en situation professionnelle (mise au point d'un langage commun, mesure de l'employabilité, traitement des informations pour avoir une visibilité des performances) construit par l'agence en collaboration avec plusieurs partenaires, mis à disposition de tous dès le 17 mars (rencontre GARF – ANLCI, voir page 11, et sur www.anlci.gouv.fr).

5 Le Forum permanent des pratiques

La troisième phase de travail 2008-2010 est lancée, voir page 3.

12 et 13 mars 2009 à l'INJEP Paris : colloque national ANLCI, AFEV, INJEP et FNEPE sur le thème «Sortir du face à face Familles - Ecole».



Eric Nédélec, chargé de mission national prévention, partenariats éducatifs à l'ANLCI, Eunice Mangado, chargée de mission nationale à l'AFEV, et Mélissa Joseph, bénévole de l'AFEV

FAMILLE ET ECOLE : de nouvelles alliances éducatives

Dans un contexte de reconfiguration des politiques éducatives, l'Association de la Fondation Etudiante pour la Ville, l'Anlci, la Fédération Nationale des Écoles des Parents et des Educateurs ainsi que l'Institut National de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire ont souhaité réfléchir ensemble à la nouvelle donne éducative, analyser leurs actions d'accompagnement des familles et de l'école et préciser comment, désormais, les familles, l'école et les associations peuvent mieux agir ensemble. Il s'agissait de considérer, dans un contexte de bouleversements induits par la mise en place du dispositif ministériel d'accompagnement éducatif, l'action de l'ensemble des intervenants qui participent au processus éducatif : mouvements d'éducation populaire, collectivité, parents...

Une présentation contrastée d'expériences a pu alimenter cette réflexion commune sur les relations à construire entre la famille et l'école. Le vendredi 13 au matin notamment, l'AFEV a pu présenter son dispositif d'accompagnement vers la lecture (voir www.afev.org) et l'ANLCI les Actions Éducatives Familiales (voir Anlci Infos 11).

20 mars 2009

Rencontre nationale chargés de mission régionaux ANLCl et correspondants des unions départementales des associations familiales



Eric Nédélec, Chargé de mission national ANLCl, Anne Poisneuf, chargée de mission ANLCl en Lorraine, Frédéric Blachier, chargé de mission ANLCl Ile-de-France, et Rémy Guilleux, président du département « Education-Jeunesse » de l'UNAF



L'Union nationale des associations familiales, membre du comité consultatif de l'ANLCl depuis 2001, a signé avec l'ANLCl lors du Salon de l'Education en novembre 2008 une convention de partenariat renforcé, afin de mieux connaître, informer et partager les bonnes pratiques en matière de prévention de l'illettrisme en rapprochant leurs deux réseaux.

Ainsi, le 20 mars 2009, dans les locaux de l'UNAF à Paris, ont été réunis chargés de mission régionaux ANLCl et correspondants des UDAF. Au programme de cette journée, présentation d'actions menées dans les UDAF, retour sur le rôle du chargé de mission régional ANLCl avec les témoignages de deux d'entre eux (voir photo), et projections de reportages réalisés par l'ANLCl dans des halte garderies notamment, gérées par des UDAF.

Une plaquette réalisée à cette occasion sera distribuée à 1500 exemplaires auprès des équipes des deux réseaux, pour rappeler des chiffres clés, les enjeux de cette convention, et présenter un reportage de terrain réalisé auprès de l'UDAF 89 (Auxerre).

Pour l'obtenir : merci de contacter l'ANLCl : 04 37 37 16 80 ou de la télécharger sur www.anlci.gouv.fr

Vie de l'ANLCl

28 avril 2009

Réunion du Conseil d'Administration de l'ANLCl à Paris.

5 et 6 mai 2009

Séminaire des chargés de mission ANLCl

Les chargés de mission régionaux et nationaux de l'ANLCl se réuniront en séminaire les 5 et 6 mai 2009 à Nantes, afin de préparer la coordination des rencontres régionales de la troisième phase de travail du Forum Permanent des Pratiques, et pour une journée de formation sur le référentiel des compétences clés en situation professionnelle.

12 mai 2009

Formation à destination des équipes des Centres Ressources Illettrisme sur le référentiel des compétences clés en situation professionnelle

Une journée de formation sur le Référentiel des compétences clés en situation professionnelle spécialement dédiée aux centres ressources illettrisme sera proposée le mardi 12 mai 2009 dans les locaux de l'ANLCl à LYON de 9h30 à 17h.

Agenda

Provence Alpes Côte d'Azur

7 avril 2009

Rencontre régionale Développer les compétences de base en entreprise

La mission régionale de lutte contre l'illettrisme, avec le Centre Ressources Illettrisme régional, l'ANLCl, en

collaboration avec les instances techniques et de pilotage de l'Etat et de la Région, en concertation avec des collectivités locales et des partenaires sociaux, a proposé une journée régionale d'échanges le mardi 7 avril au Conseil Economique et Social régional, qui a réuni plus de 200 participants, sur le thème :

Développer les compétences de base en entreprise, pour conjuguer sécurisation des parcours professionnels et développement.

Pour connaître le programme complet : entreprises.paca@illettrisme.org, par fax : 04 91 08 78 36, et plus d'infos sur la page Paca, rubrique En région du site www.anlci.gouv.fr

Agenda

En bref : la Guyane, la Martinique et la Réunion ont été parmi les premières régions à se doter d'un plan régional de prévention et de lutte contre l'illettrisme. Aujourd'hui c'est au tour de Mayotte d'élaborer sa charte partenariale, avec une cartographie des moyens mobilisables par chaque acteur institutionnel. Ce travail a été présenté au préfet de région fin mars 2009 dans le cadre du «service public de l'emploi». La Nouvelle Calédonie entamera ce processus dès juillet 2009.

Voir la présentation sur le portail UNESCO – Education : www.unesco.org
Plus d'infos : kaleda-florence@orange.fr



Mayotte

Opération Ecole des Parents, un dispositif à suivre

La Direction du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle de Mayotte, en lien avec les communes, initie (dans le cadre d'un appel d'offre de formation lancé en novembre 2008) l'**opération Ecole des Parents**. A l'origine de ce projet, plusieurs constats : la scolarisation de masse étant



très récente à Mayotte, beaucoup des parents (75%) ne parlent pas, n'écrivent pas et ne lisent pas le français, malgré leur engagement pour l'éducation et l'accompagnement de la scolarité de leurs enfants. Il s'agissait donc, pour réduire les inégalités sociales en matière de réussite scolaire, de travailler avec des parents en situation d'illettrisme pour qu'ils trouvent leur place d'usager dans l'école.

Au-delà, Faridy ATTOUMANE, chargé de mission ANLCI à Mayotte (photo ci-dessus), et en fonction au sein de la DTEFP de Mayotte, sait que l'insertion professionnelle des demandeurs d'emploi et l'évolution de la qualification des personnes qui ont un déjà un emploi est souvent difficile en raison de ces situations d'illettrisme.

Ainsi, ce programme, adressé aux demandeurs d'emploi et aux salariés, et suivi au niveau national par l'ANLCI, a permis depuis le 16 janvier 2009 **d'intégrer 366 personnes dans des formations** proposées par 11 organismes de formation retenus et organisées sur 21 sites répartis entre les 17 communes de Mayotte.

L'intégration des bénéficiaires dans ces stages se fait sur proposition des mairies notamment, qui connaissent leurs administrés, et en tenant compte des suggestions formulées par Pôle Emploi, les Points Information Jeunesse, la Mission Locale et les chargés de mission de la politique de la ville.

Guadeloupe

Entretien avec Jean-Claude MIMIFIR, Directeur adjoint du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle de la Guadeloupe



En charge du pôle d'adaptation de l'emploi, et à ce titre de la gestion et du suivi des dispositifs régionaux, dont celui de la maîtrise des savoirs de base.

Depuis quelques années, la DRTEFP Guadeloupe s'est impliquée dans les problématiques de la maîtrise des savoirs de base car nous avons une part importante de la population confrontée à des situations d'illettrisme. Pour en savoir plus sur ce point, nous avons finalisé un accord avec l'INSEE, sous l'impulsion de la chargée de mission régionale ANLCI Claudy Movrel, pour conduire l'enquête Information Vie Quotidienne (INSEE avec module ANLCI) au niveau régional afin d'obtenir des indications chiffrées dès la fin du premier semestre 2009.

En matière de lutte contre l'illettrisme, nous suivons les orientations de la politique au niveau national et devons les intégrer au niveau régional. C'est une préoccupation pour l'Etat en Guadeloupe, avec la collectivité régionale, et qui mobilise Pôle Emploi, l'Agence Départementale d'Insertion, les missions locales, et tous les partenaires pour mettre en place une politique concertée, coordonnée.

Au sein de la Direction régionale, nos axes de travail sont orientés sur 3 niveaux :

- **La mobilisation, la sensibilisation des partenaires** (financeurs, réseaux d'accueil) et l'appui pour les conseillers qui peuvent orienter des personnes en difficulté.

- **La mise en place d'un programme de formations adaptées** qui puissent répondre aux difficultés réelles des personnes. Il est essentiel de bien intégrer le vécu de ces personnes dans les programmes de formation. Nous sommes toujours pour cela à la recherche de cofinancements croisés, pour dimensionner un programme qui puisse donner satisfaction. Bien sûr, nous n'avons pas oublié les salariés, nous avons eu l'occasion de solliciter les organismes paritaires collecteurs agréés en région, comme OPCALIA, AGEFOS PME. Il est important de sensibiliser les chefs d'entreprises pour que les TPE soient touchés.

- **La professionnalisation des acteurs** : en soutenant les Centres Ressources Illettrisme mais aussi en finançant une structure d'animation au niveau régional. Il s'agit ici valoriser aussi les bonnes pratiques pédagogiques.

La lutte contre l'illettrisme n'est pas un sujet facile, il faut mobiliser tout le monde, agir auprès des personnes, des entreprises, des acteurs publics, etc. Aussi avons-nous lancé **une campagne de communication «choc»**, frappante, une manière de faire en sorte que tout un chacun, à travers ce visuel puisse réagir face à des situations d'illettrisme. Il s'agit d'un plan de communication sur 6 mois, qui est complété par des débats, des espaces d'échanges avec les acteurs. Dans le cadre de l'animation régionale, nous avons également mis en place un site internet pour faire connaître ce que les opérateurs sont en train de développer, et valoriser les bonnes pratiques. Aujourd'hui, notre souhait au niveau régional, c'est de réunir toutes les conditions pour sceller cette volonté politique, avec toutes les institutions, à travers un accord cadre régional.

Plus d'infos : <http://www.daifi971.org/irill/>



Guyane

La France candidate au prix international d'alphabétisation de l'UNESCO avec le Programme Régional d'Education et de Formation de Base de Guyane (Profob)

Un stand a été réservé à la présentation du dispositif guyanais et des outils et ressources proposés dans cette région à l'occasion de la conférence préparatoire CONFINTEA des 11, 12 et 13 février 2009 à Lyon. Il s'agit de valoriser le programme 2007-2013 qui a été mis en place par l'Etat et les collectivités territoriales dans le cadre de la démarche des plans régionaux de prévention et de lutte contre l'illettrisme de l'ANLCI.

Chaque année, ces Prix internationaux d'alphabétisation de l'UNESCO saluent l'innovation dans le domaine de l'alphabétisation partout dans le monde, et soutiennent les pratiques d'alphabétisation efficaces.

... dans les régions d'Outremer

ANLCI Région

Un bilan intermédiaire sera effectué courant mars et le bilan final aura lieu fin mai 2009, afin de proposer une reconduction de cette action sur le 2ème semestre 2009.

Selon Faridy Attoumane, «ce qui importe c'est d'évaluer la situation des personnes à l'entrée et à la fin de l'opération. Une réunion est prévue par les organismes de formation pour définir des critères communs d'évaluation. Les niveaux sont variés et nécessitent de personnaliser le travail afin de l'adapter aux individus. Les pourcentages d'abandons devront être suivis afin de vérifier si la formation est adaptée ou non.»

Cette opération saluée par le préfet de région, a fait l'objet de plusieurs reportages sur RFO, et à cette occasion Jean Paul AYGALANT, Directeur de la DTEFP de Mayotte, a souligné : «il ne s'agit pas de la première opération de lutte contre l'illettrisme menée, mais il y a deux changements à noter : d'abord le public auquel cette action est destinée. Qu'ils soient ou non parents, ils seront tous les bienvenus à partir du moment où ils sont volontaires pour s'inscrire dans cette action. S'ils ont la volonté de se former, d'apprendre la lecture, l'écriture et le calcul, pour aider leurs enfants, ou pour ceux qui ont des logiques de formation professionnelle pour s'insérer dans des formations plus qualifiantes qui vont leur permettre ensuite de trouver un travail. Le deuxième changement, c'est que l'on a lancé un appel à projet auprès d'organismes de formation très compétents dans ce domaine. (...)

Notre opération est suivie par l'ANLCI au niveau national, et nous les informons régulièrement des bilans à tirer de cette opération. Nous tirerons ensemble les enseignements de ce qui aura été vécu par les formateurs et les personnes formées également. Nous avons les moyens financiers pour reconduire cette opération sur le 2e semestre 2009 et nous y apporterons les ajustements les plus judicieux.»

Plus d'informations : DTEFP Mayotte, Faridy Attoumane (chargé de mission ANLCI), 02 69 61 93 41 et faridy.attoumane@dd-976.travail.gouv.fr voir aussi page Mayotte sur le portail en Région du site www.anlci.gov.fr

Les équipes de l'ANLCI au sein des départements d'Outremer



Semaine de l'illettrisme en Nouvelle Calédonie du 15 au 22 juillet 2009



Dix jours pour la mise en place de la mission de prévention et de lutte contre l'illettrisme du 15 au 24 juillet 2009

Depuis déjà quelques semaines la mission régionale de prévention et de lutte contre l'illettrisme en Nouvelle Calédonie a pris un rythme de croisière. Olivier Grzelak (photo) est intervenu lors d'une manifestation organisée par la Croix Rouge pour récolter des fonds pour la lutte contre l'illettrisme.

Courant juillet, pendant 10 jours, c'est toute la Nouvelle Calédonie qui va être sensibilisée à l'illettrisme au travers de différentes manifestations en présence de l'ANLCI. En effet cette semaine sera l'occasion au travers d'une journée régionale organisée par la FOL en partenariat avec la Mission Régionale, la Mission d'insertion des jeunes de Province sud qui porte le Centre Ressource Illettrisme et de nombreux partenaires, de sensibiliser les acteurs. Au cours de ces journées, il est prévu de nombreux temps de formation/information notamment auprès des bénévoles de la Croix Rouge, des conseillers du Pole Emploi, des missions locales, et des travailleurs sociaux. Cette semaine de l'illettrisme sera une opportunité pour rencontrer les institutions partie prenante en vue de réunir le comité de pilotage pour l'élaboration du plan régional. A ce titre, la mission se rendra en province des îles et en province nord pour impliquer les acteurs dans l'élaboration d'une politique régionale de prévention et de lutte contre l'illettrisme.

Courant juillet, pendant 10 jours, c'est toute la Nouvelle Calédonie qui va être sensibilisée à l'illettrisme au travers de différentes manifestations en présence de l'ANLCI. En effet cette semaine sera l'occasion au travers d'une journée régionale organisée par la FOL en partenariat avec la Mission Régionale, la Mission d'insertion des jeunes de Province sud qui porte le Centre Ressource Illettrisme et de nombreux partenaires, de sensibiliser les acteurs. Au cours de ces journées, il est prévu de nombreux temps de formation/information notamment auprès des bénévoles de la Croix Rouge, des conseillers du Pole Emploi, des missions locales, et des travailleurs sociaux. Cette semaine de l'illettrisme sera une opportunité pour rencontrer les institutions partie prenante en vue de réunir le comité de pilotage pour l'élaboration du plan régional. A ce titre, la mission se rendra en province des îles et en province nord pour impliquer les acteurs dans l'élaboration d'une politique régionale de prévention et de lutte contre l'illettrisme.

Contact : Olivier Grzelak, olivier.grzelak@dafe.nc

L'enquête IVQ dans les régions d'Outremer

Initialement l'enquête Information Vie Quotidienne de l'INSEE, intégrant le module ANLCI n'a porté en 2004-2005 que sur le territoire métropolitain. Depuis, les régions d'outremer, sous l'impulsion des chargés de mission ANLCI et en lien avec les équipes de l'INSEE au niveau local, se sont engagées dans cette enquête : après la Martinique en 2006 et la Réunion en 2007, la Guadeloupe est le troisième département d'outre-mer à proposer ce module sur son territoire (voir entretien Jean-Claude Mimifir page 14). Le premier chiffre connu est le taux d'illettrisme en Martinique, qui s'élève à 14%. Ce chiffre est plus élevé que la moyenne nationale (9%), mais il reste néanmoins plus faible que dans d'autres régions plus touchées. Les résultats pour la Guadeloupe seront prochainement disponibles.

Plus d'infos : voir rubrique Chiffres, sur le site www.anlci.gov.fr

De gauche à droite Johny Dijoux, Centre Ressources Illettrisme Réunion, Carole Meidinger, conseillère et formatrice au sein du Centre Ressources Illettrisme Guyane, Florence Foury, coordinatrice du Prefob Guyane (voir ci-dessus), Paul Soupe, chargé de mission régional à la Réunion, Claudy Movrel, chargée de mission régionale ANLCI en Guadeloupe et Lina Brard, Centre Ressources Illettrisme de Guadeloupe

www.anlci.gouv.fr

pour suivre l'actualité de la lutte contre
l'illettrisme, consulter le portail des régions,
l'espace Forum Permanent des Pratiques.

ANLCI

GROUPEMENT D'INTERET PUBLIC

1 place de l'Ecole

BP 7082 - 69348 LYON CEDEX 7

Tél. : 04 37 37 16 80 - Fax : 04 37 37 16 81

www.anlci.gouv.fr



«Réunir pour mieux agir»

Groupement d'intérêt public, l'Agence Nationale de Lutte Contre L'Illettrisme mobilise et travaille avec ceux qui agissent et peuvent agir au niveau institutionnel et sur le terrain pour prévenir et lutter contre l'illettrisme. Son rôle est de fédérer et d'optimiser les énergies, les actions et les moyens de tous ces décideurs et acteurs pour accroître l'efficacité et la visibilité de leur engagement.

L'ANLCI est chargée de promouvoir, au niveau national, régional et local, toutes les actions concourant à mesurer, prévenir et agir contre l'illettrisme et à favoriser l'accès de tous à la lecture, à l'écriture et aux compétences de base.

Structure souple réunissant partenaires publics et privés, elle organise le partage du travail, dans le cadre des compétences et champs d'intervention propres à chacun, afin que tous puissent prendre part à une action commune et concertée pour faire reculer de façon significative l'illettrisme sur tous les territoires.

L'ANLCI fédère et optimise les moyens mobilisés par l'État, les collectivités territoriales, les entreprises et la société civile dans la lutte contre l'illettrisme.

L'ANLCI accompagne et aide les acteurs qui réalisent des actions de lutte contre l'illettrisme à se professionnaliser et à développer leurs compétences.